

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Master Philosophie

- Université de Bourgogne - UB

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines, lettres, langues

Établissement déposant : Université de Bourgogne - UB

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master de *Philosophie* proposé par l'université de Bourgogne comporte dans l'offre de formation 2012-2016 deux spécialités : une spécialité, *Imaginaire et rationalité*, à finalité recherche et une spécialité, *Philosophie et monde professionnel*, à finalité professionnelle, désormais fermée. La seule spécialité restante, *Imaginaire et rationalité* a pour objectif principal de permettre aux étudiants d'approfondir leur connaissance de l'histoire de la philosophie et de s'initier à la recherche notamment dans les champs de l'esthétique, de la phénoménologie et de la bioéthique. Les principaux débouchés envisagés par la formation sont la recherche et l'enseignement de la philosophie.

## Synthèse de l'évaluation

Le dossier nous informe que la spécialité *Philosophie et monde professionnel* a été fermée faute d'effectifs (sans donner de précision quant à la date de cette fermeture). Les enseignements dispensés durant la première année de master, ainsi que les modalités de contrôle, étaient communs aux deux spécialités. Le dossier n'évoquant que la seule spécialité recherche, l'évaluation ne concernera que cette seule spécialité.

La formation propose un enseignement en adéquation avec les objectifs fort exigeants qu'elle s'est fixée : permettre aux étudiants de préparer au mieux la poursuite des études en philosophie (doctorat ou/et concours de l'enseignement). Elle propose aux étudiants des enseignements complets et diversifiés qui leur permettent non seulement d'approfondir les savoirs et les méthodes acquis durant la licence et de se préparer au mieux à une possible poursuite d'études (concours de l'enseignement ou/et doctorat). Elle s'appuie pour cela sur une équipe pédagogique d'un excellent niveau proposant des enseignements de philosophie d'une réelle diversité et un encadrement attentif. L'insistance particulièrement notable sur le travail de recherche personnel des étudiants est parfaitement en conformité avec ces objectifs. Cependant le faible taux de réussite des étudiants inscrits dans cette formation qui s'explique sûrement en grande partie par son haut niveau d'exigence doit peut-être amener la formation à s'interroger sur ses objectifs.

## Points forts :

- Une formation d'une grande exigence et très centrée sur la philosophie, donnant aux étudiants qui le désirent les moyens de se former en vue des concours de l'enseignement de philosophie (CAPES (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré) et agrégation) ou de la poursuite en doctorat.
- Organisation cohérente qui articule approfondissement des fondamentaux de la discipline et ouverture à des axes importants de la recherche contemporaine.
- Importance donnée au travail personnel de recherche des étudiants.
- Excellence et motivation de l'équipe pédagogique.
- Très bon taux d'encadrement qui permet aux enseignants-chercheurs d'accompagner de manière optimale les travaux de recherche personnels des étudiants.

Points faibles :

- Peu de place donnée à l’interdisciplinarité et aux langues étrangères.
- Faible taux de réussite.
- Le suivi du devenir des étudiants est encore insuffisant.
- La fermeture du parcours *Philosophie et monde professionnel* et le trop peu d’attention portée par le seul parcours restant ouvert à la professionnalisation en dehors de l’enseignement de la philosophie et de la recherche.
- Dimension internationale de la formation encore à développer.

Recommandations :

Il ne s’agit bien évidemment pas d’abandonner les objectifs ambitieux que cette formation s’est fixée, mais d’essayer de les compléter. Il semble en effet essentiel que tous les étudiants où qu’ils se trouvent puissent disposer des moyens de réussir les concours fort exigeants de l’enseignement ou de poursuivre dans la recherche en philosophie. Il serait cependant souhaitable de permettre aussi aux étudiants de donner un sens à leur formation à partir de perspectives professionnelles qui ne se réduisent pas à l’enseignement de la philosophie ou à la recherche et de rendre notamment plus simples les parcours permettant aux jeunes philosophes de s’intégrer par d’autres voies dans la vie professionnelle. Si la fermeture de la spécialité professionnelle peut en partie expliquer ce qui peut apparaître à ce niveau comme un manque (la spécialité recherche se voulant à l’origine complémentaire de la spécialité professionnelle), la formation ne saurait semble-t-il se contenter d’espérer la possible réouverture de la spécialité *Philosophie et monde professionnel*, qui ne semblait manifestement pas répondre en l’état aux attentes des étudiants. Il semble ainsi souhaitable de réfléchir aux moyens d’intégrer au sein même de la spécialité recherche des éléments susceptibles de rendre la formation plus attractive et plus complète. Il conviendrait peut-être de favoriser l’acquisition de compétences complémentaires (notamment par le développement des options qui pourrait donner à la formation la dimension pluridisciplinaire qui lui fait en partie défaut aujourd’hui), de renforcer les procédures de réorientation et de donner plus d’importance aux langues étrangères et au numérique. En cultivant des partenariats avec d’autres filières et avec la société civile, et en développant encore un peu plus sa dimension internationale, la formation pourrait aussi gagner en visibilité et en attractivité. La constitution d’un conseil de perfectionnement (autre qu’il est devenu réglementaire) permettrait de donner une plus grande place à la voix de tous les étudiants et aux professionnels, sûrement les plus à même de montrer comment valoriser en dehors du monde académique les compétences acquises grâce à cette formation. La mise en place de stages et un suivi plus systématique des diplômés pourrait aussi favoriser cette prise de conscience et permettre à cette formation de s’ouvrir à de nouvelles perspectives sans se dénaturer.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La formation semble correspondre aux objectifs qu’elle semble s’être elle-même fixée : approfondir les acquis de la licence de philosophie et préparer les étudiants à la poursuite d’études en philosophie (concours de l’enseignement ou/et recherche doctorale). Les enseignements sont variés, bien équilibrés entre les différents champs de la discipline.</p> <p>On peut cependant regretter que la formation n’envisage pas plus largement les débouchés professionnels qui pourraient s’offrir aux étudiants ayant suivi cette formation. Une spécialité <i>Philosophie et monde professionnel</i> a été ouverte, puis fermée faute d’effectifs. Rien n’est dit sur cette spécialité, si ce n’est le désir qu’elle soit dans le futur à nouveau ouverte. On peut ainsi difficilement déterminer si cette spécialité a constitué un complément suffisant pour pallier le déficit de la formation en termes de débouchés professionnels.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La formation semble avoir été avant tout soucieuse de renforcer ses liens avec le Centre George Chevrier (Unité mixte de recherche - UMR 5605) de l’université de Bourgogne. Cependant on attendrait une articulation plus explicite entre les projets du Centre et les activités du master, et pas seulement lors de l’accueil des étudiants de master aux journées des doctorants. On peut noter cependant que des efforts ont été faits pour nouer des liens avec le laboratoire Logiques de l’agir (Equipe d’accueil - EA 2274) de l’université de Franche-Comté, mais ils semblent encore très</p>

	<p>ponctuels et trop circonscrits.</p> <p>Les objectifs que s'est assignée la formation peuvent en partie expliquer l'absence de liens avec des associations ou des professionnels, mais il serait peut-être utile de développer cette dimension notamment dans l'optique d'une réouverture éventuelle de la spécialité <i>Philosophie et monde professionnel</i>.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Si on peut s'étonner de l'absence de professionnels dans l'ensemble de la formation, on peut cependant être assuré que la composition de l'équipe pédagogique permet aux étudiants de bénéficier d'un enseignement de très grande qualité en philosophie. L'équipe pédagogique est constituée de quatre Professeurs des universités (PR), un Maître de conférences (MCF) et un MCF disposant de l'Habilitation à diriger des recherches (HDR) détaché à l'École Polytechnique de Paris mais continuant à intervenir dans la formation. Ils appartiennent tous à la dix-septième section du Conseil national des universités (philosophie)</p> <p>Le nombre d'enseignants-chercheurs habilités à diriger les recherches, rapporté aux effectifs étudiants, semble assurer un encadrement optimal des travaux de recherche des étudiants.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs, globalement constants sur la période, sont assez difficiles à analyser, dans la mesure où malgré un très petit nombre d'étudiants obtenant leur première année de master (M1) (entre 30 et 50% de réussite au mieux, on oscille entre 16 et 27 inscrits en M1), les cohortes d'étudiants inscrits en deuxième année de master (M2) sont régulièrement supérieures (une vingtaine d'étudiants en moyenne, avec une certaine érosion ces dernières années). La provenance des étudiants n'est pas précisée. Il est ainsi difficile d'interpréter ces données.</p> <p>Les résultats fournis par le dossier quant à l'obtention du master semblent témoigner de l'exigence de la formation : entre 30 et 50% de succès en M2 (34% en moyenne sur la période). C'est au bout du compte seulement entre le tiers et le quart des étudiants inscrits en M1 qui obtiennent leur master.</p> <p>Les différences entre les données fournies par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) et le dossier rendent notamment difficile l'interprétation du devenir des étudiants diplômés. Ainsi l'OVE indique l'absence régulière d'inscription des étudiants en doctorat alors que le dossier présente le doctorat comme un débouché naturel pour les étudiants ayant suivi cette formation. Le devenir professionnel n'est pas documenté, ni par l'OVE ni par les enseignants. Le dossier ne précise pas le nombre exact de diplômés qui ont préparé et réussi les concours de l'enseignement secondaire de philosophie, qui constituent pourtant l'autre débouché naturel de la formation aux yeux des enseignants-chercheurs participant à cette formation.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>Les étudiants sont formés de façon suivie par des enseignants-chercheurs de haut niveau, sans que l'accompagnement à la recherche soit précisément formalisé. Une grande place est donnée au travail personnel de recherche des étudiants. Ils doivent rédiger et soutenir un Travail d'étude et de recherche (TER) chaque année, ainsi qu'un « mini-mémoire » dans le cadre de chaque Unité d'enseignement (UE). La formation comprend au quatrième semestre (S4) une UE de « méthodologie » (consacrée à la production de comptes-rendus, d'exposés ou de fiches de synthèse). La formation incite les étudiants à participer aux différentes actions à destination des doctorants organisées par l'UMR Centre Georges Chevrier. Elle semble ainsi accorder une grande importance à la transition master/doctorat.</p> <p>On peut cependant regretter que les liens avec le Centre Georges Chevrier ne soient pas plus formalisés, et que les projets d'enseignement ne soient pas plus clairement articulés avec les axes de recherche du centre.</p>
------------------------------	---

Place de la professionnalisation	<p>La formation s'est focalisée sur l'enseignement et la recherche en philosophie, sans chercher aucunement l'ouverture et la professionnalisation ; non seulement les stages - qui peuvent, il ne faut pas l'oublier, également se décliner en équipe de recherche - sont réputés sans objet, mais il est clairement affiché que le souci de professionnalisation, s'il est présent chez les étudiants, n'est malheureusement absolument pas accompagné dans le cadre de la formation.</p> <p>La fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) est correctement documentée.</p>
Place des projets et stages	<p>Le choix d'orienter la dimension professionnelle vers les seuls métiers de l'enseignement et de la recherche en philosophie ne saurait semble-t-il expliquer l'absence totale de stages. On peut ainsi regretter qu'aucune possibilité de stage (même optionnelle) ne soit envisagée pour les étudiants y compris dans le cadre de stage pré-professionnalisant dans des structures d'enseignement ou de recherche.</p>
Place de l'international	<p>La dimension internationale de la formation n'est pas ignorée mais elle semble se réduire pour l'instant essentiellement à la mobilité étudiante. Le dossier fait état de « nombreux étudiants » arrivant à Dijon, sans donner de chiffres. Les étudiants sont incités à participer au programme Erasmus. Mais comme le reconnaît le dossier, cela concerne un très petit nombre d'étudiants (information précise non communiquée). L'enseignement des langues étrangères est trop peu développé. On note certes un enseignement obligatoire au premier semestre (S1) mais ensuite seulement deux cours optionnels au troisième (S3) et au quatrième semestre (S4).</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>La formation a mis en place une politique de recrutement qui se veut en cohérence avec ses objectifs. Seuls les étudiants ayant obtenu la mention assez bien en licence de <i>Philosophie</i> sont admis d'office. Pour les autres étudiants, un entretien de motivation est nécessaire (peu d'informations sont données sur cet entretien, qui ne saurait s'appliquer d'un point de vue légal aux étudiants ayant obtenu leur licence à l'université de Bourgogne). La formation peut aussi accueillir sur dossier des étudiants ne venant pas d'une licence de <i>Philosophie</i>, mais ces derniers sont incités à suivre, en plus de la formation de master, des UE de la licence de <i>Philosophie</i>. Tous les étudiants ayant obtenu le M1 sont autorisés à s'inscrire en M2. Les procédures d'inscription et de sélection à l'entrée de M2 pour les étudiants venant d'une autre formation ne sont pas précisées.</p> <p>On peut aussi regretter l'absence d'informations concernant les dispositifs favorisant la réussite des étudiants ou les réorientations en cours de formation.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Le dossier reconnaît lui-même une faiblesse dans l'enseignement numérique, aussi bien dans les dispositifs d'enseignement proposés que dans la formation offerte aux étudiants. Des dispenses d'assiduité sont accordées pour les étudiants salariés ou titulaires de l'agrégation.</p>
Evaluation des étudiants	<p>L'équilibre des crédits ECTS (<i>European credits transfer system</i>) est respecté. L'évaluation par dossier (mini-mémoire) comme celle du TER se fait dans des conditions satisfaisantes et en cohérence avec les objectifs de la formation.</p> <p>L'attente de quatre dossiers par semestre, conjointement à celle du mémoire de fin d'année, explique le petit nombre de soutenances de M2 lors de la première session (qui se déroule au mois de juin).</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Les compétences visées ne sont pas précisées, pas plus que les modalités de suivi de leur acquisition. L'annexe descriptive au diplôme est sur ce point pour le moins succincte.</p>

Suivi des diplômés	Aucun dispositif spécifique de suivi des diplômés n'est mis en place. Seuls les étudiants poursuivant leurs études dans le cadre du département de philosophie (préparation des concours de l'enseignement, doctorat) semblent suivis. Les données rassemblées par l'OVE sont très insuffisantes, pour une part à cause des faibles cohortes d'étudiants et du plus faible taux de réponse. Cependant les questions à renseigner auraient pu être plus détaillées, indiquant notamment le nombre d'étudiants boursiers, les filières de bac, les mentions obtenues, les étudiants arrivants de Classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) ou d'autres universités, etc.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'y a pas de conseil de perfectionnement, et si l'équipe pédagogique semble fonctionner de façon efficace et témoigner d'une grande attention à la réussite des étudiants, il n'est pas évident que les attentes de ces derniers soient totalement entendues et que l'évaluation des enseignements se fasse dans des conditions optimales. Il n'y a pas de procédure formelle d'auto-évaluation. On peut ainsi regretter le peu de place faite à l'éclairage que pourraient apporter des enseignants-chercheurs extérieurs à la formation voire à la discipline (français ou étrangers), mais aussi des professionnels à même d'aider à l'intégration des étudiants dans d'autres filières que celles de la recherche et de l'enseignement.

# Observations de l'établissement



Le Président

à

Monsieur Jean-Marc GEIB  
HCERES  
Directeur du Département des formations  
20 rue Vivienne  
75002 Paris

*Dossier suivi par Aline FULON  
Chef du service Réglementation et gestion  
de l'offre de formation  
mail : aline.fulon@u-bourgogne.fr*

Dijon, le 5 juillet 2016

Objet : Evaluation HCERES

Monsieur le Directeur,

La direction de l'université de Bourgogne tient à remercier le comité d'experts de l'HCERES pour la pertinence des remarques qui figurent dans les rapports de synthèse des formations de Licence, Licence Professionnelle, Master, Grade de Licence et Grade de Master.

Je vous confirme que les équipes pédagogiques ont été destinataires de ces rapports et ont pu, le cas échéant, formuler des observations.

Celles-ci ont été déposées au fur et à mesure de leur réception sur l'application de gestion électronique de documents (GED) de l'HCERES. Dans les autres cas, je vous informe que l'université de Bourgogne n'a pas d'observation à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Alain BONNIN

